

Commande publique

Session 2 : oral

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 24,0
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Pôle Universitaire Léonard de Vinci
- > Composante : Institut de Préparation à l'Administration Générale

Présentation

Ce cours propose une exploration approfondie des principes fondamentaux, des règles et des procédures de la commande publique en France. Il s'adresse aux étudiants, professionnels et acteurs du secteur public désireux d'acquérir une compréhension fine des rouages des marchés publics et des enjeux liés à une gestion efficace et transparente des achats publics.

Objectifs

Objectifs Pédagogiques:

Maîtriser les principes fondamentaux de la commande publique, tels que la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures.

Appréhender les différentes procédures de passation des marchés publics, en fonction des seuils de montant et de la nature des achats.

Découvrir les outils et techniques contractuels pour rédiger et exécuter des marchés publics conformes à la réglementation en vigueur.

Comprendre les enjeux de la performance et de l'innovation dans les achats publics.

Maîtriser les aspects juridiques et contentieux de la commande publique.

Évaluation

Contrôle continu

Contact(s)

> Laurence Folliot lalliot

Responsable pédagogique
lfolliotlalliot@parisnanterre.fr